



GUIDE 2020 DU RÉGIME DE SOINS DE SANTÉ À L'ÉTRANGER

Des avantages pour votre mieux-être physique et financier

AECOM offre des avantages sociaux complets pour les employés canadiens affectés à l'étranger.

Vous pouvez choisir les couvertures qui conviennent le mieux à vous et votre famille.

AECOM

Services de soutien généraux

AECOM se soucie de votre santé et de votre mieux-être

C'est pourquoi nous tenons à vous offrir les avantages sociaux qui vous soutiendront vous et votre famille, partout et en tout temps. Le présent guide fournit un aperçu des avantages sociaux offerts aux employés canadiens affectés à l'étranger.

Notre régime de soins de santé à l'étranger est offert par Cigna Global. Lorsque vous aurez adhéré au régime, vous recevrez une carte de paiement direct par la poste, du Groupe Assurance Cowan. Pour vous inscrire et activer votre carte de paiement, visitez le site Web d'activation CignaEnvoy.com. Si vous avez besoin d'aide pour activer votre carte, communiquez avec le service à la clientèle de Cigna Envoy au 1-844-703-7483.

Si vous avez des questions concernant votre régime d'assurance collective, appelez Cigna Global :

- Numéro sans frais (Canada et États-Unis) : 1-800-441-2668
- Numéro sans frais ATME pour les personnes malentendantes : 1-800-558-3604
- Numéro international direct (frais virés acceptés) : 001-302-797-3100

Les services sont offerts en tout temps, en français et en anglais.

Les avantages sociaux et leur admissibilité peuvent varier selon qu'ils s'appliquent à des employés assurés en vertu d'un régime syndical ou d'un autre contrat. L'assurance collective d'AECOM est régie par les règles prévues aux documents du régime et dans le sommaire du régime, lesquels seront fournis sur demande.

Vous êtes admissible aux avantages sociaux suivants	Description	Mesures à prendre
Soins médicaux	<ul style="list-style-type: none"> • Régime de soins de santé à l'étranger Cigna Global offrant une couverture pour vous et votre famille. • Si vous avez des personnes à charge qui sont couvertes par le régime d'assurance collective d'AECOM administré par la Sun Life et qui restent au Canada, vous pouvez conserver votre assurance de la Sun Life. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes automatiquement inscrit au régime de soins de santé à l'étranger Cigna Global lorsque vous êtes affecté à l'étranger.
Soins dentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Régime de soins dentaires à l'étranger Cigna Global offrant une couverture pour vous et votre famille. • Si vous avez des personnes à charge qui sont couvertes par le régime d'assurance collective d'AECOM administré par la Sun Life et qui restent au Canada, vous pouvez conserver votre assurance de la Sun Life. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes automatiquement inscrit au régime de soins de santé à l'étranger Cigna Global lorsque vous êtes affecté à l'étranger.
Soins de la vue	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous adhérez au régime de soins de santé à l'étranger Cigna Global, vous bénéficiez automatiquement d'une couverture pour des examens de la vue tous les 24 mois. • Si vous avez des personnes à charge qui sont couvertes par le régime de la Sun Life et qui restent au Canada, vous pouvez conserver votre assurance de la Sun Life. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes automatiquement inscrit au régime de soins de santé à l'étranger Cigna Global lorsque vous êtes affecté à l'étranger.
Assurance vie et assurance D et MA	<ul style="list-style-type: none"> • Assurance vie de base : une fois le salaire annuel de base • Assurance D et MA de base : une fois le salaire annuel de base • Assurance vie complémentaire : Employé : tranches de 10 000 \$, jusqu'à concurrence de 750 000 \$, assurance vie et assurance D et MA. • Conjoint : tranches de 10 000 \$, jusqu'à concurrence de 500 000 \$, assurance vie et assurance D et MA. • Enfants : tranches de 5 000 \$, jusqu'à concurrence de 25 000 \$, assurance vie et assurance D et MA. <p>Veillez prendre note que l'assurance vie complémentaire de l'employé et du conjoint est sujette à la présentation d'une preuve d'assurabilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes automatiquement couvert par une assurance vie de base et une assurance D et MA payées par l'entreprise. Vous pouvez souscrire une assurance vie et une assurance D et MA complémentaires en tout temps au cours de l'année sur le site AECOMBenefitsOnline.com.

Vous êtes admissible aux avantages sociaux suivants	Description	Mesures à prendre
Assurance invalidité de courte durée	<ul style="list-style-type: none"> Vous pouvez choisir de recevoir 67 % (option 1) ou 75 % (option 2) de votre salaire de base hebdomadaire, jusqu'à concurrence de 16 semaines (après la période d'attente d'une semaine). L'assurance invalidité de courte durée est obligatoire pour tous les employés. 	<ul style="list-style-type: none"> Vous pouvez consulter votre assurance invalidité de courte durée actuelle à AECOMBenefitsOnline.com. Vous bénéficiez au minimum de l'option 1. Vous pourrez modifier votre couverture à la prochaine période d'adhésion.
Assurance invalidité de longue durée	<ul style="list-style-type: none"> Vous avez le choix de deux couvertures d'assurance invalidité de longue durée (ILD) : ILD de base (option 1), ou ILD bonifiée rajustée au coût de la vie (option 2). L'assurance invalidité de longue durée de base est obligatoire pour tous les employés. 	<ul style="list-style-type: none"> Vous pouvez consulter votre assurance invalidité de longue durée actuelle à AECOMBenefitsOnline.com. Vous bénéficiez au minimum de l'option 1. Vous pourrez modifier votre couverture à la prochaine période d'adhésion.
Congés payés et jours fériés	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de jours de vacances (15 à 25) dépend du nombre d'années de service. 11 jours fériés payés par l'entreprise. 8 jours de maladie par année, calculés au pro rata pour les nouveaux employés. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune mesure à prendre.
Programme d'aide aux employés (PAE)	<ul style="list-style-type: none"> Consultations confidentielles en tout temps Information et outils financiers Aide juridique Ressources de conciliation travail-famille Ressources en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune mesure à prendre; l'adhésion est automatique. Pour accéder au PAE, vous pouvez composer le 1-877-616-0509 (en français) ou le 1-800-497-9096 (en anglais), ou vous inscrire en ligne à www.guidanceresources.com (compte Web de l'entreprise : AECOM).
Assurance voyage d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> International SOS : assistance voyage et médicale en tout temps (y compris l'évacuation médicale) lorsque vous effectuez un voyage d'affaires. Assurance accident pour voyage d'affaires : cinq (5) fois le salaire annuel (arrondi à la tranche de 1 000 \$ supérieure); jusqu'à concurrence de 2 000 000 \$. L'indemnisation maximale pour les consultants qui se rendent en Irak ou en Afghanistan est de 200 000 \$. Assurance soins de santé à l'étranger : jusqu'à concurrence de 500 000 \$ par blessure ou maladie. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune mesure à prendre; l'adhésion est automatique. International SOS : 1-215-942-8226 Vous pouvez télécharger une carte à l'adresse https://www.internationalsos.com/Members_Home/login/clientaccess.cfm?custno=11BMMS000147 (numéro de membre 11BMMS000147). Application mobile : app.internationalsos.com

Vous êtes admissible aux avantages sociaux suivants	Description	Mesures à prendre
Régime de retraite et d'épargne	<ul style="list-style-type: none"> Régime de retraite à cotisation déterminée : AECOM verse une cotisation correspondant à 2 % de votre salaire de base annuel, que vous cotisiez ou non. Les employés peuvent cotiser jusqu'à 4 % de leur salaire de base, et recevoir une cotisation de contrepartie de 50 % de l'employeur, ce qui représente encore 2 % du salaire de base. Régime enregistré d'épargne-retraite collectif (REER collectif) et compte d'épargne libre d'impôt (CELI) : cotisations de l'employé seulement, jusqu'à concurrence du maximum permis par la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> (Canada). 	<ul style="list-style-type: none"> Vous pouvez adhérer à www.masunlife.ca/aecom. Si vous avez des questions à ce sujet, composez le 1-866-896-6976, entre 8 h et 20 h, HE, du lundi au vendredi.
Régime d'achat d'actions des employés (RAAE)	<ul style="list-style-type: none"> Vous pouvez acheter des actions d'AECOM en bénéficiant d'une réduction de 12 % de la juste valeur du marché. Votre cotisation peut atteindre 1 % à 10 % de votre rémunération admissible. 	<ul style="list-style-type: none"> Vous pouvez adhérer en communiquant avec Merrill Lynch au 1-877-637-4226 (1-609-818-8894 à l'extérieur des États-Unis) ou sur www.benefits.ml.com.
Autres avantages indirects	<ul style="list-style-type: none"> Care.com : ressources pour la famille qui peuvent vous aider à trouver des fournisseurs de soins pour tous, y compris vos enfants, parents, grands-parents et animaux de compagnie. 	<ul style="list-style-type: none"> Adhérez à Care.com au http://wps.care.com/aecom-ca/ca/service/ en cliquant sur « Register now online », ou composez le 1-855-502-2953.

Vous pouvez aussi profiter de ces avantages facultatifs	Mesures à prendre	
Assurance automobile	<ul style="list-style-type: none"> Pour obtenir une soumission sans engagement de votre part, veuillez composer le 1-877-476-6727 et discuter avec un courtier d'assurance agréé des Services aux particuliers de Marsh. 	
Assurance habitation	<ul style="list-style-type: none"> Pour obtenir une soumission sans engagement de votre part, veuillez composer le 1-877-476-6727 et discuter avec un courtier d'assurance agréé des Services aux particuliers de Marsh. 	
Assurance frais juridiques	<ul style="list-style-type: none"> Pour plus d'information ou pour acheter une police en ligne, veuillez visiter le https://shop.marsh.ca. Veuillez noter que, pour le moment, ce site est en anglais seulement. 	
Assurance pour animaux de compagnie	<ul style="list-style-type: none"> Pour plus de renseignements, appelez Petsecure au 1-888-920-7176 ou visitez le https://www.petsecure.com/fr/economical-select pour obtenir une soumission en ligne. 	

Détails du régime

Régime de soins de santé Cigna Global

Caractéristiques	Couverture internationale
Franchise annuelle	Employé seulement : 100 \$, famille : 200 \$
Maximum à déboursier	Employé seulement : 2 000 \$, famille : 4 000 \$
Services préventifs	Part du régime : 100 %
Coassurance (votre part une fois la franchise déduite)	Votre part : 10 %
Soins de la vue (examen des yeux seulement)	Part du régime : 100 % tous les 24 mois (à l'extérieur des États-Unis)

Régime d'assurance dentaire Cigna Global

Caractéristiques	Couverture internationale
Franchise annuelle	Employé : 50 \$, famille : 150 \$
Soins diagnostiques et préventifs (aucune franchise)	Part du régime : 100 %
Soins de base (après franchise)	Part du régime : 80 %, part de l'employé : 20 %
Soins majeurs (après franchise)	Part du régime : 50 %, part de l'employé : 50 %
Maximum combiné par année pour les services diagnostiques, préventifs, de base et majeurs	Part du régime : jusqu'à 1 500 \$ par personne par année civile
Orthodontie (après franchise)	Part du régime : 50 %, part de l'employé : 50 % Prestation viagère maximale de 1 500 \$ par personne